



Dossier officiel de candidature pour l'élection au Conseil communal
selon le système proportionnel du 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne

A déposer, au complet, à l'administration communale du lundi 5 janvier 2026 au lundi 12 janvier 2026 à 12 heures précises (dernier délai). L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Pour toutes informations, contactez le greffe municipal au 021 721 17 21 ou par email à l'adresse mail@belmont.ch.

Dénomination de la liste	Alliance Verte-Socialiste
Appellation du parti/groupement qui dépose la liste (si existant)	Parti Les Vert.e.s Lavaux-Oron Parti Socialiste Pully-Paudex-Belmont/Sur/Lausanne

Personne mandataire

(à défaut, le 1^{er} signataire sera considéré comme personne mandataire)

Nom, Prénom : EL HAKMAOUI Fatima

Adresse (complète) : Chemin de Rueyres 5, 1092 Belmont/Sur/Lausanne

N°tél. fixe : N° tél. portable : 078 715 59 39

Courriel : felhakmaoui@gmail.com

Personne suppléante

(à défaut, le 2^e signataire sera considéré comme personne suppléante)

Nom, Prénom : LYON Anne-Catherine

Adresse (complète) : Signal, 17 - 1092 Belmont S/S Lausanne

N°tél. fixe : N° tél. portable : 079 808 52 49

Courriel : annecatherine.lyon@me.com

Annexes

- Personnes candidates
- Signataires (min. 10 par dossier de candidature)
- Déclaration concordante d'appartenance, si nécessaire

Réception : (réservé au greffe municipal)

Date	Heure	Signature
7 JAN. 2026	16h13	

REÇU LE

Observations :

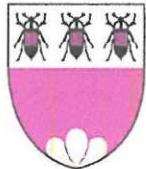


Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne

Personnes candidates

Dénomination de la liste	Alliance Verte - Socialiste								
--------------------------	-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif	Domicile	Signature	Contrôle
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)			F / M		(max. 80 caractères)	(adresse complète)		(laisser en blanc)
1	EL HAKMAOUI	Fatima	F	19.08.84	Belmont (S) Lausanne	Professionnelle de santé, cheffe de projets sans à domicile, maman d'un enfant.	Chemin de Rueyres 5		VCF
2	LYON	Anne Catherine	F	12.04.63	La Praz, Vaud	Conseillère d'Etat, femme, engagée dans la culture, le social et l'éducation	Signal, 17		VCF
3	PION	Elisa	F	15.07.04	Lausanne	Elisa, 21 ans, conseillère communale, servante à l'Uman et en stage dans le social	route du signal 42, 1092 Belmont		VMS
4	GAGGETA	Nina	F	21.11.04	Lavaterazgo (Tessin)	Photographe, en maturité professionnelle artistique, habitante de Belmont depuis mes 8 ans	route du Bureauz 20, 1092 Belmont		VMS
5	UGURUM PION	Sakine	F	05.07.69	Lausanne	Elue sortante, responsable finances d'ONG, archéologue, mère de 2 filles	route du Signal 42, 1092 Belmont		VMS
6	ERNST	Carole	F	30.06.67	Kirchberg BE	Elue sortante, travailleuse sociale, médico-sociale et aide aux victimes	Ch. de la Cure 10		VCF
7	COCHET	KORNELIA	F	12.09.66	Autriche	A Belmont depuis 35 ans, 2 enfants, travaille dans la vente de produits médicaux	J.H. PES TRAVERS - BANCSS		VCF



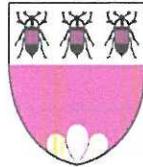
Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne

Personnes signataires

Dénomination de la liste	Alliance Verte - socialité
--------------------------	----------------------------

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	Neeser	Stephan	1967	Ch. de Villars 3 11092 Belmont		Vice
2	Neeser	Mildred	1977	Ch. de Villars 3 11092 Belmont		JCE
3	Chuat	jean-Yves	1980	Ch. de Villars 29b 11092 Belmont		JCE
4	Chuat	Audrey	1983	Ch. de Villars 29b 11092 Belmont		Vice
5	CLEMENT	Sarah	1960	Rte du Signal 23 1092 BELMONT		Vice
6	Sommer	Roland	1958	Rte du Signal 23		JCE
7	Gillard	Sandra	1970	Rte du Signal 40 11092 Belmont		Vice
8	Grandchamp	Christine	1974	Devin 2, 11092 Belmont		Vice

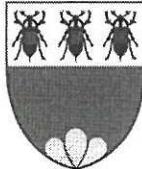
Z



Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne

9	Bernasconi	Lili LG	1983	Rte du Signal 21 /1092 Belmont	LB.	Vice
10	DE SCHÉNAUX	Clli ARA	1985	Rte du Signal 21 /1092 Belmont	CDL	Vice
11	Pion	Philippe	1965	RTE du Signal 42 / 1092 Belmont	Philippe	Vice
12						
13						
14						
15						
16						
17						

- Minimum 10 par dossier de candidature
- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins dix membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.



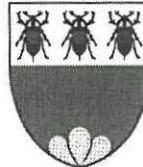
Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne



Personnes signataires

Dénomination de la liste	Alliance Verte - Socialiste
--------------------------	-----------------------------

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	LYON	Aure-Céline	1963	Signal, 17-1092 Belmont		Vice
2	ERNST	Nicolas	1958	CH. DE LA CURE 4 1092 BELMONT		JCE
3	GIGGETTA	Fabio	1967	Route de Bremozzo 1092 Belmont		Vice
4	PRODHOM	Chantal	1957	Route du Signal 17, 1092 BELMONT		JCE
5	MENIER	Mylène	1960	Route du Signal 19, 1092 BELMONT		Vice
6	CEUZA	Floriane	1972	ROUTE DU SIGNAL 17B, 1092 Belmont		JCE
7	BARRIAL	Angélique	1980	CH des grands champs 24, 1092 Belmont		Vice
8	SALVIZI	Carloina	1982	CH. DE RUEYRES 5, 1092 BELMONT		Vice



Z

Elections au Conseil communal – 8 mars 2026
Commune de Belmont-sur-Lausanne

9	Trossard	Danielle	1947	ch. Rueyres 5 1092 Belmont	D Trossard	Vice
10	Boclety Gaggetta	Lane	1973	Burennot 20 - 1092 Belmont	<u> </u>	Vice
11	PATA	Giacomo	1954	ch. des Rueyres 5 1092 Belmont	<u> </u>	Vice
12	Pillet	Julie	1997	ch. de Rueyres 5 1092 Belmont	<u>Pillet</u>	Vice
13						
14						
15						
16						
17						

- Minimum 10 par dossier de candidature
- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par au moins dix membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.